



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU FABLAB ET DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE L'ÎLE D'YEU

Contraction de l'anglais "fabrication laboratory" (laboratoire de fabrication), le fablab est un espace d'apprentissage, de partage de compétence et de savoirs autour des créations et fabrications numériques. Un Espace Public Numérique (EPN) a pour mission de sensibiliser et d'initier à Internet et aux outils numériques (ordinateur, smartphone, tablettes) et d'apporter une réflexion sur leurs usages.

### **Article 1 : Accès et inscription**

L'accès aux différents services proposés par l'EPN/Fablab est gratuit et conditionné par l'inscription annuelle et individuelle à la médiathèque de L'Île d'Yeu. Il est également conditionné par l'adhésion aux règlements intérieurs de la médiathèque et de l'EPN/Fablab.

Lorsque l'utilisateur est mineur, l'utilisation des services de l'EPN/Fablab s'effectue avec l'accord écrit et sous l'entière responsabilité des responsables légaux. Ceux-ci sont garants du respect par l'utilisateur mineur du présent règlement.

Les mineurs de moins de 15 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte (en dehors des ateliers mis en place par l'EPN/Fablab).

### **Article 2 : Utilisation des équipements**

La médiathèque définit les dates et horaires durant lesquels l'EPN/Fablab accueillera du public ainsi que les créneaux qu'elle affecte aux diverses activités :

- Ateliers créatifs
- Initiation aux machines
- Accès en autonomie
- Open lab (ateliers ouverts et découvertes)

Certaines activités nécessitent une inscription et les utilisateurs doivent avoir suivi une formation spécifique pour pouvoir utiliser certains équipements.

Il est strictement interdit d'utiliser les machines sans autorisation préalable.

Les aléas tant humains que techniques peuvent amener la médiathèque à suspendre, reporter ou interrompre un service ou une activité initialement programmée, sans que cela puisse engager sa responsabilité.

### **Article 3 : Règles relatives aux matériels et aux machines**

Les utilisateurs doivent signaler tout dysfonctionnement au personnel de l'EPN/Fablab

L'utilisation du matériel est soumise à des règles strictes d'utilisation pour garantir la maintenance des machines et la sécurité des usagers.

Il est interdit :

- de manger et boire à proximité des machines et des ordinateurs
- d'installer des logiciels sur les ordinateurs sans autorisation du personnel de l'EPN/Fablab

- de supprimer des fichiers (hormis les fichiers téléchargés) sur la configuration du matériel
- d'emporter hors des locaux les matériels, livres et revues mis à la disposition (sauf dans le cadre du droit de prêt tel qu'il est défini par le règlement intérieur de la Médiathèque)
- de sortir un quelconque équipement (outil, matériel, consommable) de l'EPN/Fablab sans autorisation du personnel
- de copier, pirater des logiciels ou autres fichiers protégés par un Copyright
- de créer des images ou objets pouvant nuire à autrui, portant atteinte aux bonnes mœurs ou faisant l'apologie d'idéologie contraire aux principes laïcs et républicains de notre pays
- L'utilisation des services doit être conforme aux valeurs fondamentales du service public et en particulier aux principes de neutralité religieuse, politique et commerciale

La Médiathèque ne pourra pas être tenue responsable des dommages causés par un mauvais réglage ou une mauvaise utilisation de la part d'un utilisateur.

#### **Article 4 : Projets et Matériaux**

Les utilisateurs peuvent travailler sur des projets personnels ou collaboratifs. Ces projets peuvent s'inscrire dans un cadre ludique, pédagogique, associatif ou entrepreneurial s'il s'agit de prototypage. Il est interdit d'utiliser les outils de l'EPN/Fablab dans une optique de sous-traitance ou de production en série à but commercial ou à visée électorale.

Les images imprimées doivent être réalisées et diffusées en conformité avec les lois en vigueur sur la protection industrielle et intellectuelle.

Les utilisateurs peuvent apporter leurs propres matériaux mais ceux-ci doivent être obligatoirement approuvés par le personnel de l'EPN/Fablab.

La fourniture de certains matériaux par l'EPN/Fablab pourra être facturée selon les tarifs validés par la Mairie de L'Île d'Yeu.

#### **Article 5 : comportement et entretien**

L'EPN/Fablab est un espace partagé, de collaboration et d'échange. Un comportement convivial et respectueux envers le personnel, les utilisateurs et le matériel mis à disposition est attendu.

Le partage des connaissances et des compétences est encouragé. Les membres sont invités à collaborer et à aider les autres.

Il est du devoir de tous de le garder en ordre afin que tous puissent y retrouver le matériel mis à disposition et rangé à sa juste place.

Les espaces utilisés doivent être laissés propres, les déchets de faibles volumes doivent être déposés dans les corbeilles prévues à cet effet. Si leur volume est important, ils doivent être emportés pour être éliminés par celui qui les a générés.

Dans un souci d'économie d'énergie, il est demandé d'éteindre les machines et les lumières quand elles ne sont pas utilisées.

#### **Article 6 : Responsabilité et non-respect du règlement**

Chaque adhérent est responsable de l'utilisation qu'il fait des ressources du Fablab. Chaque Adhérent reconnaît que toute violation des dispositions du présent règlement Intérieur ainsi que, plus généralement, tout dommage créé dans les locaux du Fablab ou à des tiers engagera sa propre responsabilité.

Tout manquement au règlement intérieur pourra entraîner des mesures allant d'un avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive de l'EPN/Fablab.

## **Article 7 : Modifications du Règlement**

Ce règlement peut être modifié par les responsables de la médiathèque. Les membres seront informés de toute modification.

**Je soussigné(e)** .....  
certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter dans son intégralité lors de l'utilisation des équipements et de l'espace mis à ma disposition.

A l'Ile d'Yeu, le ..... / ..... / .....

**La Maire,  
Carole CHARUAU**

**Date :**

**Signature :**

Je, soussigné(e)..... agissant en tant que parent/tuteur légal de .... autorise ce dernier à participer aux activités de l'EPN/Fablab de L'Ile d'Yeu.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'EPN/Fablab de L'Ile d'Yeu et m'engage à veiller à ce que ..... respecte toutes les règles et consignes de sécurité établies.

Je reconnais également être responsable de la sécurité de ..... lors de l'utilisation des équipements et j'accepte de prendre en charge toute responsabilité en cas de dommage ou d'incident.